

La Commune de BRASSAC en Ariège-Pyrénées vous propose ses gîtes au départ des sentiers de randonnées...

- au Col de Légrillou, le **Gîte de Séjour** accueille jusqu'à 15 personnes. **250€ / nuit.**
- **Chalets** pour 4 personnes dans le Parc du Château à partir de **80 € / nuit.**

Contact :

Elfi au 06 07 33 41 96
brassac.tourisme@orange.fr



VISA FFSP N°2022-09-140C

Agréée par la Fédération Française des Sports Populaires.
 F.F.S.P. : Agrément ministériel national du 20 juin 2006
 Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté N° 012156 du 2 août 2001



MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE EN ARIEGE
19^{èmes} Randonnées en Musique
 au MOULIN DE LA LAURÈDE

Col de Légrillou
09000 - BRASSAC



DIMANCHE 26 JUIN 2022



10 et 13 km

Avec le soutien de la Fédération Des Moulins de France

Association Moulin de la Laurède, Mairie, 09000 BURRET
 Affiliation F.F.S.P. N° F1243

F.F.S.P. sur Internet : <http://www.ffsp.fr> Email : contact@ffsp.fr

[facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)

La F.F.S.P. est garantie en R.C. auprès de la MAIF.

PARTENAIRES DE LA FFSP



AUBERGE LES MYRTILLES
 HÔTEL ** RESTAURANT

Hôtel ** Gîte
 Piscine couverte - Sauna
 Hôtel de Charme et de Caractère - Logis de France

Restaurant
 Cuisine de Grand-mère & Produits du Terroir
 Terrasse Ombragée - Vue panoramique

contact@aubergelesmyrtilles.fr / www.aubergelesmyrtilles.fr
 Tél. 05 61 65 16 46
 Col des Marrous 09000 Le Bosc (Foix, Ariège)

Anne Landes
 Village
 09000 St Pierre de Rivière

Tel : 05.61.65.14.02
 Fax : 05.61.02.62.16
 Port : 06.87.31.99.27

contact@barguillere.fr

la Barguillère
 ARIÈGE-PYRÉNÈES AUBERGE - BISTROT
www.barguillere.fr

FORGES PYRÈNE
 LE VILLAGE INOUBLIÉ
À 5KM DE FOIX

Route de Paris
 09330 MONTGAILHARD
 Tél.: 05 34 09 30 60
info@forges-de-pyrene.com
www.forges-de-pyrene.com

Forges de Pyrène

De la farine au moulin,
des fleurs sur les sentiers !

DIMANCHE 26 JUIN

2 randonnées de 10 et 13 km en Barguillère

Cette année nous proposons un rendez-vous commun pour un choix de 2 randonnées au Col de Légrillou, par 09000 - BRASSAC, à 14 km de FOIX.

Les 2 itinéraires passent par le **Moulin de la Laurède**, ouvert à la visite et qui fait de la farine pour l'occasion. Les itinéraires sont sans difficultés particulières et seront balisés.

Le circuit de **10 km** est **accessible à tous**, et tout particulièrement aux familles.

Celui de **13 km** est destiné aux randonneurs réguliers et **confirmés**.

RANDONNÉE LONGUE

(13 km, 700 m de dénivelé) :

Les randonneurs iront avec leurs voitures jusqu'au Pont de Baillès. De là vers Biert, Point 1053 sur la RD 111, Breigne, Moulin de Breigne, Breigne, Matthieu, le Moulin de la Laurède (visite, farine, animation musicale), Bourgail, Légrillou (pique-nique, animation musicale, repas tiré du sac), Pont de Baillès par un sentier de montagne.

RANDONNÉE COURTE

(10 km, 520 m de dénivelé) :

Légrillou, Pont de Baillès par un sentier de montagne, Matthieu, Le Moulin de la Laurède (visite, animation musicale), Bourgail, Légrillou (apéritif, animation musicale, repas tiré du sac).

Départ et arrivée

Au Col de Légrillou, par 09000 - BRASSAC.

Inscriptions à partir de 7h30 et départ de 8h à 9h.

Le Col de Légrillou est atteignable à partir du centre de Brassac par la RD 111.

Pour la randonnée longue, les randonneurs iront, après leur inscription, jusqu'au départ de la marche situé au Pont de Baillès, par la RD 111. Cela sera fléché.

Pour la randonnée courte, les randonneurs partiront à pied du Col de Légrillou.

Pique-nique commun à Légrillou à partir de 12h30.

Abri en cas de météo défavorable.

Arrivée de la randonnée longue : 16-17h

Participation

Ouverte sans limite d'âge, les enfants de moins de 10 ans devant être accompagnés.

La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 2,5 €. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Aux contrôles, il sera visé une carte par marcheur.

La cotisation est de 2,5 €. La participation aux frais de mouture (entretien du moulin et sachet de farine est de 0,5 €. **Total : 3 €.**

Restauration

- ▶ Sur le parcours, gratuite : boissons et gâteaux secs.
- ▶ Pique-nique : apéritif offert, repas tiré du sac. Abri en cas de pluie.

Animation

- ▶ Animation musicale au Moulin de la Laurède avec Kardaline et à Légrillou avec El Gato sur la cerise.
(à l'abri en cas de météo défavorable)

Récompenses

- ▶ Au groupe de randonneurs le plus nombreux.
- ▶ A la famille la mieux représentée (grands-parents, parents, enfants et petits-enfants).
- ▶ Au randonneur(se) le(a) plus âgé(e).

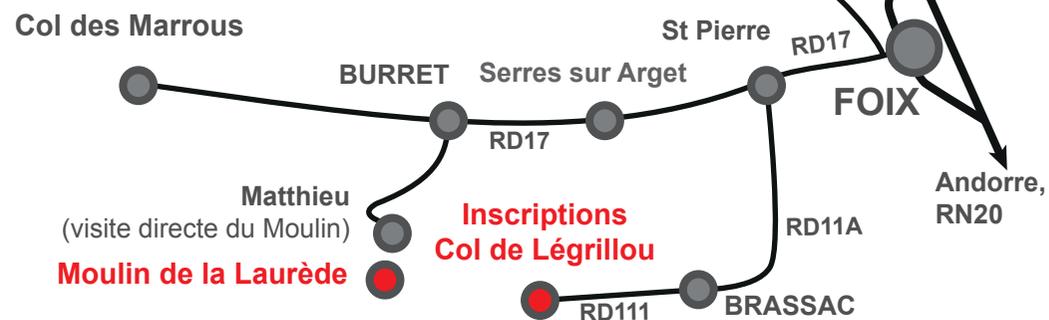
Secourisme et Urgences

- ▶ Les premiers secours sont assurés par des secouristes bénévoles
- ▶ Urgence : 112

Assurance

- ▶ La FFSP est garantie en R.C. auprès de la MAIF. L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

Plan d'accès



Renseignements et inscriptions

- ▶ Association Moulin de la Laurède, Mairie, 09000 BURRET
- ▶ Colette et Jean-Paul Denier, 05 61 73 13 85, 06 86 30 62 42
- ▶ Danielle et Jean-Pierre Villeneuve, 05 61 65 21 53
- ▶ Jean-Louis Rouch, 05 61 65 32 38

Une visite directe du Moulin de la Laurède (1,6 km A-R) est possible de 10 à 12h à partir de Matthieu par BURRET (voir plan).

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques, sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal.

En cas de non-participation, aucun remboursement ne peut être demandé. Il est vivement recommandé de ne pas quitter les chemins et sentiers fléchés. Les chiens doivent être tenus en laisse. Il est formellement interdit de fumer en forêt, d'y faire du feu ou d'y jeter des déchets, papiers ou gobelets. En cas d'infraction à ces règles, la responsabilité des contrevenants sera engagée.